

*Ecole élémentaire
George SAND / Jules VERNE
12-14 Rue des Ecoles
Aunay sur Odon
14260 Les Monts d'Aunay
Tél : 02.31.77.60.35*

**PROCES VERBAL
du CONSEIL D'ECOLE
du 04 juin 2020**

Présents :

- M. Dupont Noël, **Directeur de l'école élémentaire**
- Mme. Salmon Christine, **Maire des Monts d'Aunay**
- Mme Olive Lydie, **Maire adjointe des Monts d'Aunay chargé des affaires scolaires**
- Mr Salliot Pierre, **Maire de Bonnemaison**
- Mmes Bars-Mayer Elise, Bissey Aurore, Bourdon Sylvaine, Carjuzâ Stéphanie, Chennevière Nathalie, Chéreau Séverine, Crand Florence, Desmortreux Mélina, Dubois Zélie, Lefaudeaux-Farcy Sylvie, Plancq Elise, Sébert Catherine, M. Hanesse François, Marais Jean-Michel, Ménard Cyril, **Enseignants**
- Mmes Allée Aurélie, Gérard Lucie, Lefranc Virginie, Martel Elodie, Pfeiffer Nathalie, Roger Nadia, M. Mauviel Stéphane, **Représentants de parents d'élèves**

Excusés :

- Mme Hardy, **Inspectrice de l'Education Nationale**
- Mme Alle-Crocquevieille Caroline, Alexandre Emmanuelle, Piet Mylène, Richard Betty, M. Bellec Jérôme, **Enseignants**
- Mmes De Gouville Marie, Leroy Nathalie, Rivallant Elodie, **Représentantes de parents d'élèves**

Secrétaires :

- Mmes Carjuzâ Stéphanie et Sébert Catherine

Ordre du jour :

Reprise de l'école

1 – Préambule :

Le jeudi 12 mars, le président de la République a annoncé la fermeture des établissements scolaires à partir du lundi 16 mars 2020 afin de limiter au maximum la propagation du COVID-19.

A partir du vendredi 13 mars, des moyens de communication entre l'école et les parents d'élèves ont été mis en place :

- Informations sur le site de l'école
- Création d'une adresse mail par chacun des enseignants lui permettant de correspondre avec tous les parents disposant d'une connexion internet
- Affichages à l'entrée de l'école

Durant toute la durée du confinement, les élèves ont pu bénéficier de la continuité pédagogique proposée par leur enseignant, soit en distanciel, soit en venant chercher le travail à l'école.

Les enfants de personnel nécessaire à la gestion de la crise sanitaire ont été accueillis par des enseignants volontaires sur les horaires scolaires. Des agents municipaux ont pris en charge la garderie et le temps du midi.

2 – Réouverture de l'école:

● Organisation pédagogique :

A partir du 12 mai, l'école a réouvert ses portes pour certains élèves :

Les CP et les ULIS ont été pris en charge en classe par leur enseignant tous les jours de la semaine. Les CM2 ont été accueillis en classe 1 jour sur 2 en alternance par groupes de 15 au maximum. Le jour où ils n'avaient pas classe, ils devaient rester chez eux car la municipalité n'était pas en mesure d'assurer leur accueil. Des exercices d'entraînement leur étaient alors proposés.

Les élèves de CE1, CE2 et CM1 et ceux dont les parents ne souhaitaient pas qu'ils retournent à l'école ont poursuivi la continuité pédagogique comme auparavant.

L'accueil des enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise a cependant été assuré dans l'école quel que soit leur niveau de classe.

Depuis le lundi 25 mai, l'organisation ci-dessus est maintenue pour les CP, CM2 et ULIS.

Les élèves de CE1, CE2 et CM1 sont à leur tour pris en charge en classe 1 jour sur 2 en alternance par groupes de 15 au maximum. Le jour où ils n'ont pas classe, ils doivent rester chez eux car la municipalité n'est pas en mesure d'assurer leur accueil. Des exercices d'entraînement leur sont proposés.

L'enseignement s'organise donc, pour certains, en alternance entre des temps de présence en classe, pour aborder de nouveaux apprentissages, et des temps à distance, pour des exercices d'entraînement.

Les élèves dont les parents ne souhaitent pas qu'ils retournent à l'école poursuivent la continuité pédagogique comme auparavant. Les directives académiques prévoient que cette continuité pédagogique soit assurée par des enseignants extérieurs à l'école et qui n'ont pas de classe. Dans l'intérêt des enfants, l'équipe enseignante de l'école a décidé à l'unanimité de refuser cette organisation. **Chaque enseignant continuera donc d'assurer cette continuité pédagogique en plus de la gestion de sa classe.** Compte-tenu de la surcharge de travail que cela lui impose, les modalités de ce travail pourront être modifiées : absence de correction ou de classe virtuelle, quantité de travail moins importante, délai de réponse plus long...

Nombre d'élèves accueillis depuis le 25 mai				
	Nombre d'élèves inscrits	Nombre d'élèves en présentiel 1 jour sur 2 Avec continuité pédagogique	Nombre d'élèves en présentiel tous les jours ou prioritaires	Nombre d'élèves en distanciel
CP	58	0	42	16 dont 3 décrocheurs ou silencieux
CE1	57	25	11	21
CE2	53	36	7	9 dont 1 décrocheur ou silencieux
CM1	53	31	5	17 dont 4 décrocheurs ou silencieux
CM2	61	45	3	13 dont 4 décrocheurs ou silencieux
ULIS	12	1	9	2 dont 1 décrocheur ou silencieux
Total :	294	138	77	78
	Pourcentage :	47%	26%	27%

A ce jour, 73% des élèves ont repris le chemin de l'école.

Après un temps de rodage, cette organisation semble donner satisfaction, tant au niveau des enseignants qu'au niveau des parents et de la municipalité.

L'équipe enseignante tient à remercier :

- les parents qui, dans leur plus grande majorité, ont su faire preuve de bienveillance envers l'école.
- Les agents municipaux pour leur soutien logistique

● **Respect du protocole sanitaire**

Engagement des parents :

Les parents sont invités à vérifier la température de leur enfant avant le départ pour l'école. En cas de symptôme ou de fièvre (plus de 37,8°), l'enfant ne doit pas aller à l'école. Ils s'assureront régulièrement que leur enfant a tout son matériel, notamment celui de la trousse, car l'échange et le prêt seront interdits.

Les enfants devront amener dans leur cartable une bouteille d'eau, un chiffon propre dans un sac plastique et un paquet de mouchoirs qu'ils rapporteront le soir chez eux.

En cas d'appel de l'école, les parents devront venir chercher leur enfant dans les plus brefs délais.

Port du masque :

Les enseignants et le personnel encadrant de l'école portent un masque dans toutes les situations où les règles de distanciation risquent de ne pas être respectées.

Le port du masque n'est cependant pas recommandé pour les enfants. En revanche, il est fortement conseillé pour les adultes (parents, nourrices...) qui attendent à l'entrée et à la sortie de l'école.

Nettoyage et désinfection :

Les locaux utilisés sont nettoyés et désinfectés régulièrement par le personnel communal. Tout matériel utilisé collectivement est nettoyé et désinfecté après usage : ordinateur, jeux de manipulation pour la classe... Chaque enseignant dispose pour sa classe du matériel nécessaire au nettoyage et à la désinfection : rouleau de papier pour s'essuyer les mains, flacon de produit hydro-alcoolique, produit désinfectant sous la forme d'un spray, boîte de lingettes... Les élèves utilisent les sanitaires à proximité de leur classe qui sont désinfectés et nettoyés deux fois par jour. Certains robinets ont été condamnés et des films transparents ont été posés sur certains lavabos.

Respect de la distanciation physique :

Des mesures pour respecter la différenciation physique (1m) ont été prises :

Accueil et sortie des élèves :

Pour éviter les attroupements et les bousculades, les élèves utilisent les entrées et sorties qui correspondent à leur classe :

- Grille rue des Ecoles : Classes de Nathalie Chennevière, Stéphanie Carjuzââ, Mélina Desmortreux, Aurore Bissey, Catherine Sébert et Florence Crand
- Grille rue des Jardins à côté de la BCD : Elèves prenant le bus, Classes d'Emmanuelle Alexandre, Zélie Dubois / François Hanesse, Mylène Piet, Jean-Michel Marais, Séverine Chéreau et Caroline Alle-Crocquevieille
- Grille rue des Jardins à côté de la garderie : Classes d'Elise Plancq, Elise Bars-Mayer et Sylvaine Bourdon

Un sens de circulation sur les trottoirs longeant l'école et aux entrées a été matérialisé par des flèches au sol pour éviter les croisements.

Lorsqu'ils arrivent à l'école, les élèves se rendent directement dans leur classe pour éviter un rassemblement dans la cour.

Les parents ont l'interdiction d'entrer dans l'école sans l'autorisation de l'enseignant présent à la grille.

Aménagement des classes :

Les salles de classe sont aménagées de manière à respecter une distance d'au moins 1 m entre les élèves.

Les déplacements sont limités et un sens de circulation est défini.

Récréations :

Les récréations sont réorganisées pour éviter que les élèves soient trop nombreux dans la cour.

- 2 services de récréation ont été mis en place
- Chaque classe utilise un espace défini pour éviter de se mélanger avec les autres classes.
- Les installations extérieures, les ballons, cordes, objets personnels... sont interdits.
- Les enseignants sont vigilants sur la distanciation physique notamment en empêchant les jeux de contact.

Remise des documents en version papier pour la continuité pédagogique:

Les parents ne bénéficiant pas d'imprimante, d'ordinateur ou de connexion internet peuvent continuer de venir chercher les documents en version papier à l'école.

Ils doivent néanmoins porter un masque et appeler l'école lorsqu'ils sont devant la grille pour qu'une personne leur porte les documents. La pose d'un visiophone et d'une serrure électrique pour le portillon est à l'étude.

Hygiène corporelle :

Les élèves sont sensibilisés aux gestes barrières.

Le lavage des mains est réalisé à l'arrivée dans l'école, avant de rentrer en classe, avant et après chaque récréation, avant et après chaque repas, avant et après être allé aux toilettes, après s'être mouché, avoir toussé ou éternué, le soir avant de rentrer chez soi.

L'utilisation de gel hydro-alcoolique peut se faire très occasionnellement et sous contrôle de l'enseignant.

Procédure pour la gestion de suspicion d'un cas COVID :

En cas de suspicion d'un cas COVID chez un élève, l'école :

- Isole immédiatement l'élève et lui fait porter un masque pédiatrique fourni par l'Éducation Nationale
- Appelle les parents qui doivent venir le chercher aussitôt.
- Leur rappelle la procédure à respecter : éviter les contacts, prendre contact avec le médecin traitant ou le 116-117

En cas de dépistage négatif, un certificat médical sera exigé pour le retour à l'école.

En cas de dépistage positif, l'IEN et le médecin scolaire prennent la relève.

● Activités périscolaires relevant de la municipalité

Transport scolaire :

Le transport scolaire est maintenu.

Les masques ne sont pas obligatoires pour les enfants mais le sont pour les adultes. L'effectif maximum pour chaque bus ne doit pas dépasser 50% de sa capacité.

Garderie :

Une garderie est mise en place uniquement pour les enfants de personnel prioritaire le matin et le soir, à l'école élémentaire, compte-tenu des exigences sanitaires et des difficultés pour recruter du personnel qualifié.

Cantine :

Les 2 services de cantine sont maintenus et encadrés désormais par 8 personnes.

La baisse du nombre de repas et le nombre plus important de personnel encadrant ont engendré une augmentation du prix du repas. Celle-ci a été prise en charge par la municipalité.

Le lavage des mains et la distanciation physique sont respectés selon le protocole sanitaire.

3 – Déroulement de la fin de l'année :

Les élèves qui sont en distanciel pourront récupérer leurs affaires et dire au revoir à leur enseignant avant le 4 juillet. Les modalités de cet accueil seront transmises dès que possible aux parents d'élèves.

4 – Questions et informations diverses :

- L’APE aurait souhaité organisé un pot de fin d’année. Malheureusement, les consignes de la DSDEN sont claires : pas de regroupement de plus de 10 personnes à l’école.
- Toutes les manifestations prévues sont annulées : sorties scolaires, classe de découverte, porte ouverte pour les nouveaux élèves, rencontre GS-CP et CM2-6^{ème}, piscine, kermesse...
- Afin de limiter le risque de propagation du virus, le conseil d’école du 16 juin est annulé. Les informations concernant l’organisation de la rentrée seront consultables sur le site de l’école.

Le directeur,
Noël Dupont